

3- La problématique de l'approvisionnement

Où se situe le Québec dans ses politiques d'approvisionnement ? En quoi ces politiques affectent la performance de l'industrie et sa capacité d'innover ?

Au cours des quarante dernières années, c'est notamment dans l'industrie de la construction que la productivité a crû le plus lentement, tant au Canada qu'au Québec.

L'industrie de la construction souffre d'une image globale plus ou moins positive en raison, entre autres, du climat de confrontation qu'on y retrouve, mais aussi parce que certains joueurs donnent l'impression d'être plutôt individualistes.

Les obstacles à l'innovation dans l'industrie de la construction sont nombreux et difficiles à surmonter. Sans conteste, c'est la fragmentation du secteur qui constitue le plus grand obstacle à l'innovation. En effet, la multitude de petites firmes qui composent le secteur n'ont pas une capacité financière suffisante pour investir en recherche ni pour embaucher un personnel scientifique et technique qui leur permettrait, par exemple, d'être à l'affût de ce que les entreprises étrangères font de mieux et de progresser en les imitant.

Le secteur de la construction a toujours été reconnu comme l'un des secteurs de travail les moins sécuritaires, et ce, un peu partout dans le monde, les intervenants de l'industrie n'ont qu'une vision à court terme, Le manque de communication entre les universités et l'industrie et personne ne veut être le premier à utiliser une innovation.

Ce manque de l'innovation retarde le développement de l'industrie de la construction au Québec, en plus il amène aux problèmes de l'approvisionnement qui provoquent : le coût élevé, faible productivité et profitabilité, dépasse des délais et les accidents des chantiers. Qui ont des effets négatifs sur la construction.

Jusqu'ici, l'industrie de la construction a surtout innové en intégrant de nouveaux matériaux et de nouveaux composants mis au point par le secteur manufacturier. Les données disponibles suggèrent même une baisse de l'innovation sur la période 1970 à 1990 par rapport aux vingt années précédentes. Les innovations émanant directement du secteur de la construction se font trop rares, ce qui pourrait expliquer la faible croissance de la productivité dans ce secteur au Québec.

Comme une solution, c'est mieux que la politique gouvernementale de l'approvisionnement favorise une stratégie d'innovation en trois volets :

En premier lieu, la ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche doit s'associer à l'industrie de la construction en vue de créer un centre de recherche, de démonstration et de

transfert en innovation sur le bâtiment en partenariat avec les entreprises clientes ainsi qu'avec les autres acteurs de ce secteur.

En deuxième lieu, l'élaboration d'une politique d'achat visant à stimuler l'innovation dans l'industrie de la construction.

En troisième lieu, les universités et les organismes subventionnaires de recherche s'emploient à intensifier l'enseignement et la recherche sur le bâtiment et à former davantage d'étudiants spécialisés dans ce domaine.

L'intégration des technologies de l'information qui jouent un rôle assez important sur l'innovation par : la gestion de la documentation, la standardisation des outils des TI, équiper bien les petites entreprises, l'utilisation des sites web pour la collaboration à la réalisation des projets et le renforcement des liens autant avec les fournisseurs qu'avec les sous-traitants.

À la fin, Le Québec est en retard par rapport à d'autres pays. Mais, l'industrie de la construction au Québec s'appuie sur une main-d'œuvre de qualité et relativement productive, qui bénéficie d'un système de formation solide et souple, grâce au partenariat entre les associations patronales, les syndicats, les écoles de formation et le ministère de l'Éducation sous l'égide de la Commission de la construction du Québec.

Le climat favorable qui règne dans les relations de travail est d'ailleurs un autre point fort du Québec.

La proximité du vaste marché américain, le fait que le Québec dispose du seul centre universitaire intégré sur le bâtiment au Canada, la force des grandes entreprises dans le secteur des charpentes métalliques, la présence de plusieurs entreprises actives en préfabrication sont également des facteurs positifs susceptibles de favoriser l'innovation dans le bâtiment.

Le système actuel est fortement réglementé, mais il assure que la main-d'œuvre sur les chantiers de construction est compétente. D'ailleurs, la productivité du secteur de la construction au Québec est supérieure à celle du reste du Canada.

Ce fait ne doit cependant pas faire oublier que la productivité stagne depuis le début des années 1980 et qu'il faut par conséquent accélérer l'innovation dans ce secteur.

Référence

RAPPORT DE RECHERCHE

L'innovation dans l'industrie du bâtiment au Québec en

Selfar Abdouch

Projet final